

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**DATE DE CONVOCATION
03/02/2012DATE D'AFFICHAGE
13/02/2012

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 12

PRESENTS 11

VOTANTS 12

OBJET :**Vœu – Mise e grand
gabarit entre Bray-
sur-Seine et Nogent-
sur-Seine****Rendue exécutoire
Transmise Sous-
préfecture
Le 13 Février 2012**

L'an 2012

le 10 Février à 18 H 30 le **CONSEIL MUNICIPAL**,
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence
de **M. G.DOUINE** – Maire

Etaient présents :

**G.DOUINE – P. EFLIGENIR - JM. CAMUT– R.PECHINE - C.HANSSENS -
L. GUILLAUME – S.ARDOIN - M. HORSIN - O.PARDON - P. HERMIER -
D. LORRIN**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés – **JP. ROUTIER représenté par G.DOUINE**Mme **D. LORRIN** a été élue secrétaire.Monsieur le Maire expose que la mise à grand gabarit du canal de liaison fluviale
entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine doit prochainement donner lieu au choix
parmi les différents scénarios préparés par Voies Navigables de France, qui sont
exposés à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé,

après avoir examiné le projet de mise à grand gabarit du canal entre
Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine présenté par Voies Navigables de France et
pris connaissance des différents scénarios,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **CONSTATE** que la situation actuelle d'un gabarit de 60 t avec des dérogations
ponctuelles à 900 t n'est pas une solution pérenne et que les scénarios 1 et 2 ne
répondent pas aux enjeux de demain ;- **SE PRONONCE** en faveur du scénario 3 (2 500 t) qui répond aux besoins du
futur, tout en étant économiquement le plus rentable en termes de retour sur
investissement avec, de plus, un faible impact sur l'environnement. En effet, ce
projet viendra en complément du Port de l'Aube à Nogent-sur-Seine et permettra à
terme de consolider le tissu industriel de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine et
ses emplois.

Fait et délibéré en séance. Ont signé au registre tous les membres présents.

**Pour extrait conforme.
Le Maire.
G. DOUINE**